



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DEPARTEMENT
DE LA
HAUTE-GARONNE**

Nombre de conseillers

- en exercice : 33
- présents : 28
- ayant pris part au vote : 33
- procurations : 5

**ARRONDISSEMENT
DE
TOULOUSE**

L'an deux mille vingt et le 8 juillet à 18 heures et 30 minutes, les membres du conseil municipal de la commune de l'Union se sont réunis dans la Salle des Fêtes sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 2 juillet 2020, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance a été organisée selon les conditions prévues par l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020.

**MAIRIE
DE
L'UNION
3 1 2 4 0**

☎ 05.62.89.22.89

Etaient présents : M. PERE, M. NAVARRO, MME BEC, M. ROUX, MME GODEAS, M. FEULLERAT, MME GREGOIRE, M. BAUMLIN, MME GUEDES, M. ROFE, MME SIMON-LABRIC, MME QUONIAM-DOUREL, M. PUGET, MME PIEROT, MME CELERIER, MME TOULZE, M. COMBE, MME JARRIGE, MME CABERO, M. DOMENEGHETTY, MME PERROUX, M. MOLET, MME FERRE, M. MERLEY, MME SERRET-PERES, M. GARDE, MME GENNARO-SAINT, M. CANCEL, M. ESPIAU.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : M. ORTIC (POUVOIR A M. NAVARRO), M. BAMIERE (POUVOIR A M. COMBE), MME TOULZE (POUVOIR A MME GREGOIRE), M. CADIEU (POUVOIR A M. NAVARRO), MME GRUEL (POUVOIR A MME GENNARO-SAINT).

MME CHRISTINE CELERIER a été élue secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION n°2020/49

Objet : Convention de partenariat avec L'Union Festivités

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler pour la saison 2020 / 2021, la convention de partenariat avec l'association L'Union Festivités, dans la mesure où la précédente convention prenait fin le 31 décembre 2019.

- Organisation des fêtes de L'Union les 28, 29 et 30 août 2020 en lien avec plusieurs associations de la commune dans le cadre d'animations en lien avec les fêtes
- Organisation de la fête du parc Malpagat le 12 juin 2021 en lien avec des associations Unionaises
- Organisation du banquet républicain le 13 juillet 2021
- Organisation des fêtes de L'Union les 27, 28 et 29 août 2021 en lien avec plusieurs associations de la commune dans le cadre d'animations en lien avec les fêtes.
- Développer les animations inter générationnelles sur le territoire de la commune (2020-2021)
- Participation aux vins d'honneur organisés par la municipalité (2020-2021)

Envoyé en préfecture le 13/07/2020

Reçu en préfecture le 13/07/2020

Affiché le **13 JUIL. 2020**

ID : 031-213105612-20200713-D2020_49-DE



- Organisation du vide grenier des Acacias (2020-2021)

Monsieur Le Maire propose donc au Conseil Municipal d'**approuver** la convention de partenariat et de **l'autoriser à signer** la convention de partenariat avec l'**association** L'Union Festivités pour la saison 2020-2021.

Décision

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

Décide :

A l'unanimité,

- D'approuver la convention de partenariat,
- Autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat avec l'**association** L'Union Festivités pour la saison 2020-2021.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Marc PÉRE



- Transmis le **13 JUIL. 2020**

- Affiché le **13 JUIL. 2020**